ZA CHAMPS ALBERT
ALLEE EUGENE ROLLAND
79260 LA CRECHE
TEL : 05.49.05.22.47
FAX : 05.49.05.79.65

CONSIGNES D'INSTALLATION
CONSIGNES DE SECURITE
MODE D'EMPLOI

Cheminées sans conduit avec brûleur à éthanol

Version V4 / juillet 2010

Sommaire

I. Contenu des deux cartons **3**

II. Avertissements **3**

III. Installation de la cheminée et du brûleur **4**

A. Montage de la cheminée *4*

B. Mise en place du brûleur *4*

C. Environnement du brûleur *4*

IV. Alimentation de l'appareil **5**

A. Installation des piles *5*

B. Sélecteur piles alcalines / piles rechargeables *5*

V. Rechargement en éthanol **5**

A. Présentation *5*

B. Stockage *5*

C. En cas d'ingestion *5*

VI. Principe de fonctionnement du brûleur **6**

VII. Procédure d'utilisation simplifiée **6**

A. Mise sous tension *6*

B. Commande de remplissage du bac de combustion *6*

C. Arrêt volontaire de la flambée *6*

D. Arrêt sur bidon vide *6*

VIII. Commandes, opérations et contrôles **6**

A. Ouverture Capot *7*

B. Raccordement du bidon *7*

C. Fermeture du capot *7*

D. Mise sous tension *7*

E. Remplissage bac brûleur *7*

F. Allumage de la flambée *7*

G. Arrêt de la flambée *8*

H. Réouverture capot *8*

I. Extraction du bidon *8*

IX. Informations sur l'état du système **8**

A. Indication du bouton ⏻ *8*

B. Modes de sécurité *9*

X. Résumé des principales commandes et indications des boutons **10**

A. COMMANDES *10*

B. INDICATIONS DES BOUTONS *10*

XI. Entretien et maintenance **11**

XII. En cas de panne ou de piles défaillantes avec le capot verrouillé **11**

A. Déverrouillage manuel du capot *11*

B. Blocage logiciel *11*

XIII. Caractéristiques techniques **11**

XIV. Garantie **12**

A. Généralités *12*

B. Exclusions de garantie *12*

XV. Sécurité **12**

XVI. Bon de retour matériel **13**

I. *Contenu des deux cartons*

Le premier carton contient les éléments suivants :

- La cheminée
- deux supports muraux
- une vis anti-soulèvement
- un schéma de montage

Le deuxième carton contient les éléments suivants :

- le brûleur
- un ensemble de 4 piles alcalines LR06
- un briquet long
- le présent guide d'installation, consignes de sécurité et mode d'emploi.

II. *Avertissements*

Vous venez de prendre possession de votre cheminée à éthanol, et avant sa première utilisation, il est impératif de lire et de respecter l'ensemble des consignes ci-dessous.

L'emballage du brûleur a été spécialement conçu et testé pour lui éviter toute dégradation pendant le transport. Il est impératif de le conserver dans un endroit normalement sec et de l'utiliser en cas de retour au fabricant. Dans le cas contraire, la garantie de l'appareil ne peut être assurée..

Nos cheminées ATILAC utilisent un éthanol dénaturé issu de produits agricoles tels la pomme de terre, la betterave, la banane, ou le sucre de canne voir certaines céréales comme le blé. L'éthanol est donc une énergie renouvelable, non fossile.

Aucun conduit d'évacuation n'est nécessaire avec les foyers ATILAC ; ils sont donc adaptables tant en appartement qu'en maison. De surcroit ils ne nécessitent ni travaux importants d'installation, ni ramonage, et ne génèrent pas de fumée, cendre ou poussière.

AVERTISSEMENT SECURITE

Avant toute utilisation, la cheminée et le brûleur doivent être installés conformément aux prescriptions du paragraphe III de la notice.

Le brûleur est à fonctionnement intermittent au sens des normes françaises et ne peut donc pas être utilisé en continu comme moyen principal de chauffage.

Le brûleur est muni d'un système de sécurité empêchant le rallumage à chaud. Ne pas entraver son fonctionnement.

ATTENTION : Le brûleur dégage des produits de combustion. Un système de sécurité par mesure directe du taux de CO2 est intégré à l'appareil. Ne pas entraver son fonctionnement.

N'utiliser pas cette cheminée pour sécher le linge ou cuire des aliments. Vous êtes seuls responsables des incidents, brûlures ou autres dégâts qui pourraient résulter de la non surveillance de votre feu.

En fonctionnement ne pas déplacer la cheminée, et ne pas la laisser sans surveillance.

RAPPEL : Si vous devez quitter votre logement, éteignez votre cheminée.

L'utilisateur doit respecter les prescriptions suivantes :

1) La pièce où la cheminée est placée doit être munie d'une entrée d'air suffisante et d'une sortie d'air efficace (section minimale de 50 cm^2 pour chaque orifice).

2) Il est interdit :

- d'utiliser la cheminée ou le brûleur dans les caravanes, les bateaux et tous types de véhicules,
- de poser quoique ce soit sur la cheminée,
- d'utiliser la cheminée ou le brûleur dans les pièces insuffisamment aérées (se reporter au volume minimal à chauffer dans le tableau des caractéristiques) ou situées en dessous du niveau du sol,
- de modifier la cheminée (obstruction de l'ouverture, …) ou le brûleur (obstruction des ouïes, …) et en particulier pour l'utilisateur d'intervenir sur les dispositifs de sécurité.
- d'utiliser un système d'allumage autre que celui préconisé par le fabriquant (pour raison de sécurité, celui-ci est livré vide).
- d'utiliser une pompe manuelle ou électrique directement pour remplir le réservoir.

AVERTISSEMENT COMBUSTIBLE

Le combustible à utiliser doit être uniquement de l'éthanol **liquide** dénaturé non régénéré titrant au minimum 95 %. L'éthanol en gel peut endommager l'appareil et cette panne n'est pas couverte par la garantie.

L'usage de tout(s) autre(s) combustible(s) que celui ou ceux préconisé(s) est interdit et peut se révéler dangereux. L'ajout par l'utilisateur de tout additif (huiles essentielles, parfums, …) dans le combustible est interdit.

ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

L'installation et l'utilisation de la cheminée dans les ERP sont soumises au respect de la réglementation, et des procédures d'autorisation et de contrôle par les autorités compétentes.

III. Installation de la cheminée et du brûleur

A. Montage de la cheminée

Avant l'installation de votre cheminée nous vous conseillons d'appliquer un panneau isolant thermique de type Isover ROCFLAM ou panneau radiateur entre votre mur et la cheminée.

Les deux supports doivent être fixés contre une paroi à l'aide de vis ou chevilles Ø6 (non fournies) suivant l'entraxe indiqué sur le schéma de montage. **Il est important que les deux fixations soient parallèlement verticales et de même niveau.**

Une fois les deux fixations chevillées, la cheminée doit impérativement y être fixée. **Il importe de vérifier qu'elle y soit bien encastrée.**

Il reste à visser la vis M6x50 à l'aide d'une clé Allen (six pans creux) dans la fixation gauche ou droite afin d'éviter le soulèvement de la cheminée.

B. Mise en place du brûleur

Cet appareil doit être placé dans le bac de la cheminée de telle façon qu'il ne puisse ni basculer ni être renversé.

Pour la prise en main du brûleur il suffit d'ouvrir verticalement la trappe pivotante servant au logement du réservoir en exerçant une impulsion sur la tôle en dessous des deux boutons.

Une fois cette trappe ouverte verticalement, la saisir des deux mains comme une poignée et insérer l'ensemble dans le bac de la cheminée comme indiqué sur le schéma de montage.

Il vous reste à introduire le réservoir rempli dans son logement en le connectant au deux durites et à refermer la trappe.

Avant toute flambée successive à une nouvelle installation, **il importe de vérifier que le brûleur soit posé horizontalement et que l'espace réservé à la sortie de la flamme soit impérativement placé au fond de la cheminée**.

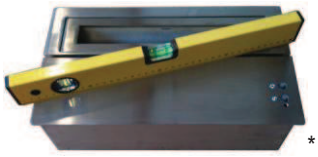

* le niveau à bulle n'est pas fourni

C. Environnement du brûleur

Il est indispensable de s'assurer que l'environnement du brûleur ne comporte pas de risque particulier

A cet effet, il est nécessaire de s'assurer que:

- aucun textile ne se situe à proximité (<1,5 m) ou n'est susceptible de se retrouver à proximité par un coup de vent par exemple
- aucun élément susceptible de fondre ne se trouve à proximité du brûleur
- aucun système n'encourage la réalisation de ces conditions dangereuses (ex. crochet pour faire sécher des habits).

Il est également nécessaire de s'assurer que les éventuelles vapeurs d'éthanol ne puissent rester confinées au dessus du brûleur.

IV. Alimentation de l'appareil

A. Installation des piles

Après ouverture du capot, presser **successivement** les 2 extrémités du boîtier piles afin de l'extraire du brûleur. Placer les 4 piles LR06 dans les compartiments prévus à cet effet, en respectant les polarités (+/-). Replacer le boîtier dans son logement et appuyer jusqu'à encliquetage des deux extrémités.

B. Sélecteur piles alcalines / piles rechargeables

Pour votre sécurité, le brûleur gère avec précision le niveau de la source d'énergie. Il est donc nécessaire de lui indiquer quel est le type d'énergie utilisée. Cette indication est donnée avec la position d'un petit curseur situé entre les deux boutons de commande. Le curseur doit être positionné comme ci-dessous :

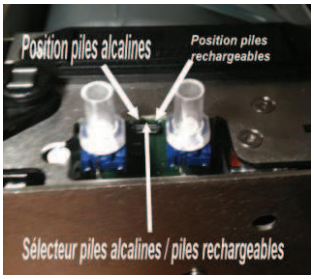

Attention :

Par la nature de la sollicitation énergétique de l'appareil, son autonomie est très supérieure avec des piles alcalines,

L'utilisation de piles rechargeables avec le curseur en position piles alcalines risque d'entrainer une indication erronée de piles faibles et l'appareil ne pourra pas fonctionner.

L'utilisation de piles alcalines avec le curseur en position piles rechargeables risque d'entraîner des mauvais fonctionnements et endommager l'appareil.

V. Rechargement en éthanol

A. Présentation

Le brûleur peut fonctionner soit avec des recharges pré-remplies d'éthanol fournies par les revendeurs soit avec un réservoir en PEHD de 1,8 litre destiné à être rempli par l'utilisateur, **en dehors du brûleur** pour des raisons de sécurité et de facilité de remplissage. Dans ce dernier cas, la procédure de remplissage est la suivante :

- Le remplissage du réservoir doit se faire appareil à l'arrêt (sécurité contre l'incendie)
- Lors du remplissage, ventiler la pièce, ne pas fumer, éteindre les téléphones portables
- Ne pas utiliser de pompe manuelle ou électrique directement pour remplir le réservoir
- Utiliser exclusivement de l'éthanol **liquide** dénaturé non régénéré titrant au minimum 95 % et non coloré. L'utilisation de gel ou d'éthanol liquide coloré peut provoquer des pannes non couvertes par la garantie.
- Le remplir aux ¾ environ, au dessus d'un évier, d'un lavabo ou en extérieur….puis refermer avec le bouchon de transport.
- **Il importe de s'assurer que de l'éthanol n'a pas coulé à l'extérieur du réservoir et que toute sa surface extérieure est bien sèche avant de le remettre dans le brûleur**.
- Une fois le réservoir replacé dans le brûleur, vous pouvez retirer le bouchon de transport et visser le bouchon de raccordement selon les recommandations du § VII.B.

B. Stockage

Conserver hors de la portée des enfants / Conserver les recharges bien fermées dans un endroit bien ventilé / Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelle / Ne pas stocker à moins d'un mètre de l'appareil en fonctionnement

Se conformer aux conditions en vigueur pour le stockage du combustible (exemples : règlement sanitaire, règlement de copropriété).

C. En cas d'ingestion

Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

VI. Principe de fonctionnement du brûleur

Le brûleur se compose d'un compartiment fermé par un capot que l'on ouvre pour venir insérer un bidon d'éthanol. **Le capot s'ouvre par simple pression.** Une fois le bidon mis en place, l'utilisateur ferme le capot, met l'appareil sous tension et commande l'amorçage, c'est à dire le remplissage du bac de combustion. Une fois l'amorçage terminé (plus de clignotement des boutons), il démarre la flambée à l'aide d'une grande allumette ou d'un long briquet.

Cet appareil, pour respecter la norme NF D35-386, est à fonctionnement intermittent. Une horloge interne empêche son fonctionnement pendant plus de 3 heures consécutives et/ou plus de 6 heures par tranche de 24 heures

SECURITE et GARANTIE: l'électronique arrête automatiquement l'alimentation en éthanol, lorsque les conditions de sécurité l'imposent (taux de CO2, températures trop élevées ou défaut pompe). Cet arrêt reste effectif jusqu'à un retour à la normale des conditions de parfaite sécurité. **En conséquence, il est dangereux et interdit de forcer l'ouverture du capot lorsque celui-ci est verrouillé (voir tableau de signification des clignotements des boutons au § IX.)**

Les éventuels dommages et pannes en résultant ne sont pas couverts par la garantie.

VII. Procédure d'utilisation simplifiée

L'utilisation de cette procédure résumée n'exclut pas la lecture préalable et le respect des autres paragraphes de cette notice, en particulier toutes les consignes d'installation et de sécurité.

Après avoir inséré le support de piles (§ IV.) et le réservoir d'éthanol avec son bouchon de raccordement fermement vissé (§ VIII. B), la procédure normale de fonctionnement est la suivante :

A. Mise sous tension

Appui pendant 1 seconde sur le bouton ⏻ (ON/OFF)

Réponse par un clignotement vert pendant environ 10 secondes (phase d'auto-test)

B. Commande de remplissage du bac de combustion

Appui long (4 flashs verts) sur la commande ▲ de remplissage

Réponse par un clignotement vert simultané des 2 boutons

A l'issue de cette phase (entre 10 s et 1 minute), les boutons arrêtent de clignoter si le bac de combustion est rempli (au 1/3 de sa hauteur environ) en éthanol et prêt à être allumé.

La flambée peut alors être démarrée à l'aide d'un long briquet ou d'une longue allumette. **Il est interdit d'utiliser un système d'allumage autre que celui préconisé par le fabricant.**

NB : les boutons clignotent successivement vert puis rouge (indication bidon vide), si le bidon était vide ou le bouchon de raccordement insuffisamment serré. Dans ce cas, attendre la fin du clignotement puis redémarrer le cycle en A après avoir fait le nécessaire.

C. Arrêt volontaire de la flambée

Appui sur bouton ⏻ (ON/OFF) pendant 4 secondes.

Réponse par un clignotement vert simultané des boutons jusqu'à un retour à une température de sécurité (20 à 45 mn). Pendant cette phase, le capot est mécaniquement verrouillé et toute autre commande sur le brûleur est inactive. Ne pas forcer l'ouverture du capot tant que les voyants clignotent.

D. Arrêt sur bidon vide

Lorsque le bidon est vide, les 2 boutons clignotent simultanément vert puis rouge jusqu'à un retour à une température de sécurité (20 à 45 mn). Pendant cette phase, le capot est mécaniquement verrouillé et toute autre commande sur le brûleur est inactive. .Ne pas forcer l'ouverture du capot tant que les voyants clignotent.

VIII. Commandes, opérations et contrôles

Les commandes électroniques sont réunies sur les 2 boutons poussoirs situés sur le dessus et schématisés comme suit dans le reste du document:

▲ AMORCAGE / REMPLISSAGE

⏻ ON/OFF

A. Ouverture Capot

Lorsque les conditions de sécurité (température et taux de CO^2) sont réunies, le capot supérieur est déverrouillé, un appui sur le dessus l'entrouvre et permet alors une ouverture complète. Le bidon est alors inséré dans son emplacement, le bouchon de transport est dévissé et remplacé par le bouchon de raccordement l'appareil

Si le capot est verrouillé, consulter le paragraphe VIII « Informations sur l'état du système » pour en connaître la cause.

NE JAMAIS FORCER L'OUVERTURE D'UN CAPOT VERROUILLE. LES DOMMAGES MECANIQUES RESULTANT D'UNE TELLE OPERATION NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE.

B. Raccordement du bidon

Le bouchon de raccordement de brûleur au bidon est constitué :

d'un corps de bouchon qui se visse sur le bidon

d'un raccord en caoutchouc (pour l'étanchéité du circuit d'éthanol) qui pivote dans le corps du bouchon.

Pour un raccordement aisé :

Poser le bouchon à l'horizontale sur le goulot avec les tuyaux orientés vers l'arrière

Tenir les tuyaux tout en vissant, **sans appuyer**, le corps du bouchon

En fin de vissage, le raccord en caoutchouc est plus fermement entrainé par le bouchon: lâcher alors le raccord et ses tuyaux et serrer fort le corps du bouchon: le raccord ne parcourra pas plus d'un demi-tour.

Vissage du corps du bouchon, sans appuyer, en tenant les tuyaux

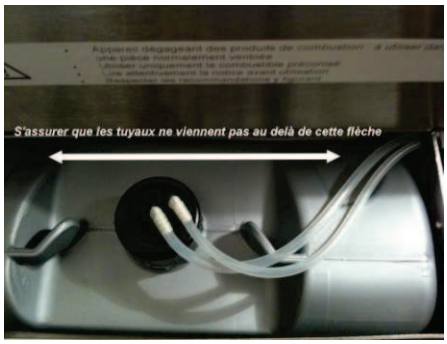

Exemple de position finale après serrage définitif

C. Fermeture du capot

Une fois le bidon en place, fermer complètement le capot en appuyant sur le couvercle jusqu'à enfoncement du poussoir à ressort

D. Mise sous tension

La mise sous tension s'effectue à l'aide d'un appui simple sur le bouton ⏻.

En réponse, la touche ⏻ clignote pendant l'autotest soit une dizaine de secondes environ et le capot se verrouille.

Si, après la mise sous tension, aucune flambée n'est démarrée dans les 10 minutes, l'appareil se met hors tension automatiquement après avoir déverrouillé le capot.

E. Remplissage bac brûleur

Un appui long sur ▲ (= 4 flash verts sur ⏻) commande le remplissage du bac de combustion. Pendant ce remplissage, qui peut durer entre 5 s et 45 s selon les conditions, les deux boutons clignotent vert simultanément. Le remplissage s'arrête automatiquement lorsque le niveau d'éthanol requis dans le bac de combustion est atteint.

Si les conditions de sécurité (CO_2, température excessive, défaut piles …) ne sont pas remplies ou que le bidon est vide, le clignotement des boutons vous renseigne (voir § VIII. et IX. ci-après) sur l'état du système.

F. Allumage de la flambée

Lorsque le remplissage du bac est terminé (arrêt des flashs verts simultanés) vous pouvez démarrer la flambée en allumant avec le briquet long ou des allumettes d'une longueur de 22 cm minimum au dessus du bac.

G. Arrêt de la flambée

Pour arrêter la flambée, faire un appui long (supérieur à 1,5 seconde) sur le bouton ⏻ . Le pompage automatique s'arrête et le résidu d'éthanol situé dans le bac brûleur finit sa combustion pendant 4 à 8 minutes. Ne pas quitter la pièce avant l'extinction totale de la flambée.

Attention il ne sera pas possible de redémarrer une flambée avant que le brûleur soit revenu à température de sécurité (15 à 40mn selon les conditions ambiantes). En effet, afin d'éviter tout risque de brûlure par effet flash, la norme impose qu'un rallumage soit impossible avant que toutes les parties du brûleur reviennent à une température basse de sécurité. Pendant ce temps, le capot est verrouillé (2 boutons clignotant simultanément toutes les 5 sec): ne pas forcer son ouverture (les éventuels dommages résultant d'une ouverture forcée ne sont pas couvert par la garantie)

H. Réouverture capot

Lorsque la température est redescendue sous le seuil de sécurité, le clignotement s'arrête : le capot est déverrouillé et peut s'ouvrir par une pression sur le dessus. L'appareil est mis hors tension automatiquement après quelques minutes.

I. Extraction du bidon

Le capot étant ouvert, il suffit de dévisser le bouchon de raccordement et remettre le bouchon de transport.

IX. *Informations sur l'état du système*

Les boutons poussoirs comportent chacun une diode électroluminescente (LED) bicolore qui renseigne sur l'état du système selon le schéma suivant :

A. Indication du bouton ⏻

1. Après mise sous tension

- ⏻ Vert clignotant pendant 5 à 10 secondes = niveau des piles est correct.
- ⏻ Rouge clignotant pendant 5 secondes = Démarrage non autorisé (capot non verrouillé, taux de CO2 élevé, températures internes excessives …).
- ⏻ Rouge fixe pendant 5 secondes = l'appareil est actuellement sous tension mais le niveau des piles est faible et toute opération est interdite → changer les piles
- ⏻ Reste éteint = niveau des piles trop faible ou piles absentes.

2. Après demande de mise hors tension par appui long (> 1,5 s)

Après une demande de mise hors tension, plusieurs cas peuvent se présenter :

- ⏻ Arrêt du système puis 1 fixe vert = confirmation de la mise hors tension.
- ⏻ Rouge clignotant pendant 3 secondes = confirmation de la mise hors tension mais piles usées / changer les piles.
- ▲ & ⏻ clignotement rouge alterné = sécurité CO2 (pompe arrêtée et capot verrouillé)
- ▲ & ⏻ clignotement vert simultané = sécurité température (pompe arrêtée et capot verrouillé)

Puis, dès que les conditions permettent de sortir du ou des mode(s) de sécurité la séquence suivante se déroule automatiquement:

Arrêt des clignotements ▲ & ⏻ = déverrouillage capot et mise hors tension

3. Après appui court (< 1 ,5 s) sur l'un ou l'autre des 2 boutons

Ils permettent (hors passage en sécurité en cours) de connaître l'état électrique des piles ou des batteries, par l'état de la LED du bouton opposé

- ⏻ flash vert = l'appareil est actuellement sous tension et le niveau des piles est correct
- ⏻ flash rouge = l'appareil est actuellement sous tension et le niveau des piles est très faible / les changer.
- ⏻ éteint = l'appareil est hors tension (pour le mettre en route faire un appui long) ou les piles sont non présentes ou hors d'usage.

B. Modes de sécurité

1. Sécurité CO_2

Le passage en mode de sécurité CO_2 (détection d'un taux supérieur au seuil de la norme D35-386 soit 0,8%) peut se produire en pleine flambée (pièce trop petite ou insuffisamment aérée) : celle-ci est alors interrompue par l'interruption du pompage et donc l'arrêt de la flambée après quelques minutes.

Au passage dans ce mode on obtient l'indication des LED suivante:

▲ & ⏻ clignotement rouge alterné jusqu'au retour sous le seuil de sécurité

Si le taux de CO2 est trop élevé alors qu'une flambée n'est pas en cours :

▲ & ⏻ clignotement alterné pendant 5 s à chaque sollicitation d'une des touches

2. Sécurité température

Il est extrêmement dangereux de tenter de rallumer une flambée lorsque des vapeurs chaudes d'éthanol sont encore présentes à proximité. C'est l'une des causes de brûlures sérieuses les plus fréquentes avec les brûleurs non sécurisés de première génération. C'est pourquoi le brûleur est doté d'une sécurité qui empêche le redémarrage de la pompe, et donc le rallumage d'une flambée, lorsque la température est encore trop chaude.

De la même façon, à l'issue d'une flambée, les parties externes et le capot peuvent être très chauds pendant quelque temps et provoquer des brûlures en cas de contact avec la peau. C'est pourquoi, jusqu'à un retour à une température interne raisonnable, l'ouverture du capot est verrouillée.

Au passage dans le mode de sécurité température (ou après un appui sur n'importe quelle touche pendant la durée de ce mode) on obtient l'indication des boutons suivante :

▲ & ⏻ clignotement simultané vert jusqu'au retour au seuil de température acceptable

Lorsque les 2 modes température et CO_2 sont activés, c'est l'indication du mode CO_2 qui est prioritaire.

3. Bidon Vide

Lorsque le bidon est vide le pompage s'arrête et les boutons

▲ & ⏻ clignotent simultanément rouge puis vert

Attendre alors que la sécurité température s'arrête et déverrouille le capot. Ouvrir le capot et changer le bidon. Le bidon est en PEHD recyclable comme de nombreux emballages ménagers et peut être placé dans les poubelles prévues à cet effet.

4. Batterie faible

Lorsque les piles deviennent faibles et doivent être changées dès que possible (à la fin de la flambée en cours)

▲ flashs rouge

5. Batterie très faible

Lorsque les piles (ou batteries rechargeables) sont insuffisamment chargées pour assurer les mises en sécurité, la flambée est automatiquement interrompue : la pompe est arrêtée, le mode de sécurité température s'engage et le capot est verrouillé :

▲ & ⏻ clignotent simultanément rouge jusqu'au retour au seuil de température acceptable

Lorsque la température retombe sous le seuil sécurité, l'énergie des piles reste suffisante pour déverrouiller le capot. Il est alors possible de l'ouvrir pour changer les piles.

X. *Résumé des principales commandes et indications des boutons*

A. COMMANDES

Commande	Bouton	Commentaire
Mise sous tension	⏻ appui pendant 1 seconde	L'autotest qui suit peut durer jusqu'à 10 secondes pendant lesquels le bouton clignote vert et le capot se verrouille
Amorçage	▲ pendant 4 secondes	Commande à utiliser après la mise sous tension. L'amorçage (entre 5 et 45 s) amène l'éthanol dans le bac de combustion où il pourra être enflammé.
Arrêt de la flambée	⏻ pendant 4 secondes	En cours de flambée : arrête le pompage vers le bac de combustion. La flamme s'éteint après 5 à 7 minutes / Après le retour aux conditions normales ambiantes (environ 25 à 45 mn), le capot se déverrouillera et l'appareil se mettra automatiquement hors tension.
Mise hors tension	⏻ pendant 4 secondes	Met l'appareil hors tension et déverrouille le capot si les conditions de sécurité le permettent.
? état des piles	⏻ pendant 1 seconde	Demande d'information sur l'état des piles
Arrêt urgence	Appui simultané sur les deux touches pendant 2 secondes	Arrêt d'urgence qui arrête le brûleur pendant les périodes d'amorçage et de pompage.

B. INDICATIONS DES BOUTONS

Phase ou commande	Indication lumineuse	Signification dans chaque mode
Mise sous tension / autotest	⏻ clignotement vert pendant 10sec	Autotest – Si OK, verrouillage capot pivotant en fin de phase. Prêt pour l'amorçage
	⏻ 2 flashs rouges	Le capot n'est pas verrouillé
	⏻ & ▲ : 2 flashs verts simultanés en fin de phase d'autotest	La durée de combustion autorisée par la norme (2 x 3h dans une période de 24h glissante est dépassée)
	⏻ : rouge fixe pendant la phase d'auto test	Le niveau des piles est trop faible pour assurer la sécurité
	⏻ reste éteint	Pas de piles ou piles hors d'usage ou boitier piles mal inséré
Mise hors tension	⏻ & ▲ 2 flashs verts simultanés	Lorsque l'appareil est à température de sécurité, le capot se déverrouille
Amorçage	⏻ & ▲ flashs verts simultanés	Phase d'amorçage en cours. Arrêt des flashs lorsque l'éthanol est arrivé à niveau dans le bac de combustion (5 à 45 s)
	⏻ & ▲ clignotement simultané rouge puis vert	Bidon vide ou bouchon insuffisamment serré. Clignotement pendant 1 mn 30 s avant déverrouillage
En cours de flambée	⏻ & ▲ clignotement rouge simultané	Niveau des piles insuffisant pour assurer la sécurité : Pompage arrêté automatiquement, sécurité température engagée. Attendre le déverrouillage capot.
	Flash Rouge 1 fois par seconde	Piles faibles → les changer à l'issue de la flambée en cours
	⏻ & ▲ clignotement simultané rouge puis vert	Bidon vide et mode de sécurité température : clignotement et capot verrouillé jusqu'à un retour à une température de sécurité (20 à 45 mn).
Arrêt de flambée	⏻ & ▲ clignotement vert simultané	Mode de sécurité température: le capot est verrouillé jusqu'à un retour à une température de sécurité (20 à 45 mn).
Toutes phases	2 diodes rouge fixe pendant 1 minute	Défaut électronique remplissage, débordement contactez le SAV
Toutes phases	Clignotement rouge alterné	Mode de sécurité CO_2 : le taux de CO_2 a dépassé le seuil fixé par la norme → Arrêt automatique et capot verrouillé jusqu'au retour aux conditions de sécurité

XI. *Entretien et maintenance*

Pour une meilleure utilisation du brûleur et pour vous garantir une combustion optimale, ATILAC vous recommande de :

- Nettoyer régulièrement la plaque supérieure amovible du bac brûleur avec un produit savonneux et un chiffon doux et /ou tout simplement au lave-vaisselle.
- Retirer le bouchon de raccordement et le remplacer par le bouchon de transport avant une inutilisation de plusieurs jours
- Retirer les piles ou batteries en cas de non utilisation prolongée
- Les parties inclinées du bac de combustion (après déplacement de la plaque supérieure amovible) peuvent être aisément nettoyées à l'aide d'une éponge-grattoir avec un peu de crème à récurer. Absorber le surplus avec la partie absorbante de l'éponge. Attention à ne pas toucher les électrodes pendant cette opération.
- Le dessus du brûleur peut être nettoyé régulièrement avec un produit spécial pour l'inox
- La paroi du fond de la cheminée peut être nettoyé avec une éponge et de l'eau.

Les réparations, le remplacement des pièces importantes et le travail sur les éléments de sécurité ne doivent être exécutés que par des spécialistes agrées (et reconnus par le fabricant ou l'importateur).

Attention, certains composants (pièce seule ou ensemble de pièces constituant un élément) sont déterminants sur la sécurité du produit et sont susceptibles de modifier ses performances d'origine. Seuls des composants d'origine ou reconnus équivalents doivent être utilisés lors des opérations d'entretien, ou de réparations éventuelles.

XII. *En cas de panne ou de piles défaillantes avec le capot verrouillé*

A. Déverrouillage manuel du capot

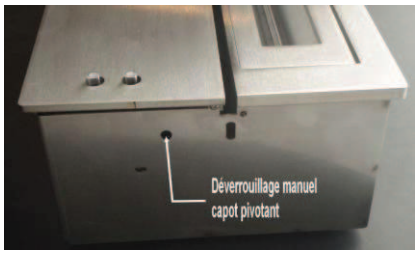

Si le capot reste verrouillé alors que les conditions de sécurité sont remplies de façon évidente (appareil parfaitement revenu à température ambiante et pièce parfaitement ventilée à l'air frais depuis au moins 1 heure), il est possible de le déverrouiller manuellement. Pour cela, sortir le brûleur de son emplacement, et repousser vers l'intérieur, à l'aide d'un petit tournevis par exemple, l'aiguille de l'électro-aimant dans le petit trou comme indiqué sur la photo ci dessus. Cette opération ne doit pas être menée si toutes les conditions de sécurité ne sont pas réunies.

B. Blocage logiciel

En cas de fonctionnement anormal ou de blocage logiciel, il n'existe pas de bouton « Reset hardware » ou « Reset logiciel ». Cette fonction peut être réalisée par une simple extraction et réinsertion du boitier support de piles sans danger pour l'électronique. Cette opération peut éventuellement être menée après avoir déverrouillé le capot comme indiqué dans le paragraphe précédent en respectant les consignes de sécurité y figurant.

XIII. *Caractéristiques techniques*

Puissance maximale	3 700 W
Consommation maximale horaire	475 g/h 0,6 l/h
Ne convient pas pour des pièces inférieures à	V < 69 m3 S < 25 m²
Alimentation électrique	4 x LR06 (AA)
Distance minimale d'installation par rapport à tout matériau combustible	D > 1,5 m
Poids de la cheminée avec brûleur	18 kg
Dimensions hors tout	370 mm (L) x 200 mm (P) x 118 mm (H)

XIV. Garantie

A. Généralités

ATILAC garantit que les Produits livrés à son client sont conformes pour une utilisation normale au moment de la livraison. Tout manque de conformité existant au moment de la livraison des Produits et découvert dans l'année qui suit la livraison des Produits sera réparé gratuitement (pièces et main d'œuvre). Les Clients sont tenus d'informer ATILAC dans les 8 jours qui suivent la découverte de la non-conformité, ou le moment auquel celle-ci aurait raisonnablement dû être découverte. Après une période de 3 mois suivant la livraison, la charge de preuve de la non-conformité incombe au Client.

B. Exclusions de garantie

1. Installation ou utilisation non conformes

Le Client, reconnait avoir reçu la notice d'installation et d'utilisation et accepte de s'y conformer strictement. La garantie n'est valable que si l'appareil est utilisé conformément aux recommandations signifiées dans la notice fournie avec l'appareil et les éventuels textes légaux en vigueur.

Sont donc exclus de la garantie :

- les défaillances résultant d'une installation ou d'une utilisation non conforme aux recommandations de la notice du Vendeur
- les dégâts occasionnés par l'utilisation d'un combustible inapproprié (gel, éthanol coloré, …)
- les dégâts résultant de modifications ou réparations sur les appareils, non exécutées par ATILAC ou l'un de ses représentants agréés pour la maintenance avec des pièces d'origine ATILAC
- les dégâts mécaniques résultant du transport retour dans un emballage différent de celui d'origine et non approprié

2. Pièces d'usure

Les pièces d'usure sont exclues de la Garantie. Sont considérées comme pièces d'usure tous les éléments électromécaniques (moteurs, pompes, solénoïdes, capteurs, …) ainsi que les galets, courroies,.... Néanmoins, ATILAC pourra, après expertise de ces pièces, décider au cas par cas et à sa discrétion, de les remplacer gratuitement si elle juge que leur défaillance n'est pas uniquement causée par l'usure.

3. Garantie légale

Les dispositions de cette garantie ne sont pas exclues du bénéfice au profit de l'acheteur, du matériel concernant la garantie légale pour défauts et vices cachés, qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641, et suivants, du code civil.

4. Validité et conditions d'exercice

Elle s'applique pendant la période définie dans le paragraphe ci-dessus « Généralités » à tout défaut de matière ou de fabrication. ATILAC n'est tenu qu'au remplacement gratuit des pièces reconnues défectueuses, après contrôle par ses soins.

Toute demande d'exercice de la Garantie pour un appareil transféré à un Utilisateur devra impérativement être accompagnée d'une copie de la facture de l'Acheteur à l'Utilisateur, spécifiant la date de livraison, le modèle et le numéro de série ainsi que son nom et adresse.

Tout retour de matériel doit avoir été au préalable autorisé par ATILAC (Demande à faire par mail à savcheminee@atilac.fr) et être associé à un numéro d'Autorisation de Retour Matériel (ARM) fourni par ATILAC et figurant sur le bon de retour.

Les conditions de garantie standard s'entendent retour usine (ou centre agréé) / départ usine (ou centre agréé). Les frais de déplacement, de transport, d'emballage, de démontage, de main œuvre liée à ces opérations, et les conséquences de l'immobilisation de l'appareil, résultant des opérations de garantie, restent à la charge du Client.

5. Litiges

A- Nos ventes seront régies par le droit Français.

B-Pour toutes contestations, le tribunal de Commerce de Paris sera seul compétent, quel que soit le lieu de la livraison, et ce même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

XV. Sécurité

1. Informations toxicologiques

Toxicité aigue - DL50 (voie orale, rat) = 7060 mg/kg.

En cas d'inhalation de vapeurs : faible irritation des muqueuses. Danger d'absorption.

En cas de contact avec les yeux : faible irritation.

En cas d'ingestion de quantités élevées : nausées et vomissements.

Effets systémiques : euphorie. En cas d'absorption de grandes quantités : vertige, ivresse, narcose, paralysie respiratoire.

2. Premiers secours

En cas d'inhalation : faire respirer de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau et enlever les vêtements souillés.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau, en maintenant les paupières écartées.

En cas d'ingestion : Boire beaucoup d'eau et tenter de faire vomir. Pas d'émétiques. Pas de charbon animal. Pas de lait. Le cas échéant, consulter un médecin.

En cas d'absorption du produit éthanol, appelez le centre antipoison le plus proche ou le SAMU en appelant le 15.

3. Mesures de luttes contre l'incendie

Les vapeurs d'éthanol étant plus lourdes que l'air, il y a un risque de formation de mélanges explosifs au contact de l'air (dit « effet flash »), évitable en respectant les délais de ré allumage, de 30 minutes minimum (géré par l'électronique des brûleurs).Les moyens d'extinction appropriés sont les extincteurs suivants : Eau, CO2, mousse, poudre.

XVI. *Bon de retour matériel*

..... ✂ .....

NOM :	E-mail :
PRENOM :	Téléphone :
SOCIETE (si applicable) :	
ADRESSE :	

N° de série / Modèle	N°d'autorisation de retour (ARM)	Date d'achat	Conditions d'installation	Lieu d'achat
		Joindre copie de la facture	Précisez le fournisseur et modèle de cheminée, si le brûleur vous a été livré dans un ensemble complet	

DESCRIPTION DETAILLEE DES SYMPTOMES RENCONTRES (joindre éventuellement un descriptif séparé)